

Réf: Dossier N° 072919

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KY-BAT-SERVICES »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 4100, Ilot 327

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/01/2022 , il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KY-BAT-SERVICES »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PUBLICS (BTP) ; PRESTATIONS DE SERVICE. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 4100, Ilot 327

Dirigeant(s) : M KATIA CAMARA YANNICK ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00517 du 07/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03420/GTCA/RC/2022 du 07/02/2022

